

■ **Atelier d'horlogerie BCR Sàrl**, à Le Lieu, CH-550-1029052-3 (FOSC du 25.03.2002, p. 13/399038). Statuts modifiés le 23 juin 2009. Le capital social de CHF 50'000 est désormais divisé en 50 parts de CHF 1'000. Richo Catherine, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est radiée, cède ses 24 parts de CHF 1'000 (précédemment 1 part de CHF 24'000) à l'associé-gérant Richo Bernard, désormais titulaire de 50 parts de CHF 1'000 (précédemment 1 part de CHF 26'000). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du gérant du 23 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 10368 du 30.06.2009

(05114262 / CH-550.1.029.052-3)